



Pomy, le 12 novembre 2012

MUNICIPALITE
de
POMY

Préavis municipal 2012 - 06

Demande de crédit pour le plan de quartier de Longemale

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Dans le cadre de la révision du plan général d'affectation des zones (PGA) de la commune de Pomy, le terrain en zone intermédiaire situé au lieu-dit Longemale peut faire l'objet d'un plan de quartier et ainsi devenir constructible.

Ce terrain situé en périphérie de la ville d'Yverdon-les-Bains est idéalement situé en matière de mobilité et d'infrastructures en général. De plus, ce terrain est propriété de la commune.

La commune de Pomy fait partie du périmètre compact du projet AggloY et ce projet de quartier est un des pôles de développement de l'AggloY. Il fait partie des réponses apportées au problème lancinant de manque de logements dans notre canton et dans notre région.

Le fait de l'intégration de Pomy dans le périmètre AggloY permet un développement de la commune, elle n'est ainsi pas touchée par les mesures A11 et A12 du plan directeur cantonal fixant une croissance maximale des villages de l'ordre de 15% ces 20 prochaines années.

Au vu de ce qui précède la municipalité demande un crédit de Frs 120'000.- (cent vingt mille) pour l'étude d'un plan de quartier au lieu-dit en Longemale.

Ce crédit servira à l'étude du plan de quartier ainsi qu'à l'élaboration d'un règlement de construction pour le quartier

Pour permettre à la Municipalité de réaliser ce projet, dans l'intérêt de notre communauté villageoise, la Municipalité demande au Conseil général :

1. D'accorder un crédit d'étude de Frs 120'000.- (cent vingt mille) pour la réalisation d'un plan de quartier en Longemale.

2. D'emprunter cette somme auprès de l'établissement bancaire de son choix.

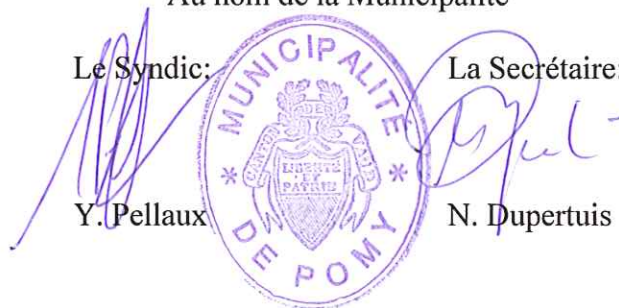
Au nom de la Municipalité

Le Syndic:

Y. Pellaux

La Secrétaire:

N. Dupertuis



Adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 novembre 2012